



Date de la convocation : 24/09/2020 par courriel

Personnes invitées : 60 membres titulaires de la commission

Présents :

Mesdames REICHMUTH Martine, SITJA Laëtitia, Aude VIVES, DIMINUTTI Mélanie, LECLERCQ Laure, PELISSIE Nathalie, AUBRY Isabelle, SABOY Delphine, DUBOIS Babia, ANCEAU MORER Agnès, ELLIOTT Françoise, SOLA Sophie, PONTENX Catherine, CORNET Michèle.

Messieurs DORANDEU Philippe, TURRA Etienne, LOMBARD Joël, SOBRAQUES Henri, GENSANE Alain, GRAULE Jean-Claude, DAYET Jean, BERJOAN Nicolas, ASPE Daniel, PAVO Alexandre.

Madame Anne-Marie CANAL, Présidente de la commission, ouvre la séance par une présentation du cadre de la compétence culture dans ses grandes lignes, au sein de la Communauté de Communes Conflent Canigó.

Dans le cadre de cette compétence de grands axes ont été définis dès le départ :

- Création d'un réseau de Médiathèques,
- Création d'un réseau de Lecture Publique,
- Le financement de l'école Musique du Conflent, intercommunale,
- La définition et la mise en œuvre d'une politique de valorisation du patrimoine car chaque commune est dotée d'un patrimoine culturel et naturel absolument remarquable.

1-) La mise en réseau des médiathèques, le réseau de lecture publique ainsi que l'école de musique ont pris un bon départ ; Un contrat territorial de lecture avec le département est en place, toutefois il est nécessaire de consolider cette avancée : animateur nécessaire pour progresser.

2-) La définition et la mise en œuvre d'une politique culturelle de valorisation du patrimoine ont donné lieu à une convention entre CCCC et le Service inventaire Région Occitanie pour élaborer un inventaire du patrimoine de chacune des 45 communes : 16 sur 45 communes ont fait l'objet d'un inventaire, qui va continuer.

Une chargée de mission a été nommée pour cela, Léonie DESHAYES.

Depuis 2019 la CCCC s'est dotée d'un Schéma de Développement Culturel.

Il s'agit de déterminer **la politique culturelle** qui veut être **menée** par la CCCC car on sait que **la culture est un levier économique, touristique** ; tout cela :

- Dans une démarche d'éco tourisme,
- De maintien en état, de transmission aux générations futures,
- De proposer des offres de loisirs toute l'année aux personnes vivant sur le territoire,
- De soutenir la présence artistique sur le territoire,
- De renforcer les liens transfrontaliers.

➤ [Tout d'abord un diagnostic a été réalisé :](#)

Il a révélé un certain nombre de forces telles que : de nombreux labels ou supports :

- Pays d'Art et d'Histoire (PAH),
- Grand site de France,
- UNESCO,
- PNR,
- Pablo Casals : festival de renommée internationale créé en 1959.
- L'école de musique qui rayonne sur Prades et Vinça.
- Les Cinés rencontres : son festival (1959)
- La maison Félip : vieille bâtisse acquise par la commune de Prades

Les faiblesses qu'elles sont-elles ? :

- L'accessibilité au territoire, manque de moyens de communications permettant un accès facile (RN 116, réseau ferroviaire SNCF à l'arrêt bien souvent),
- Les sites qui ne sont pas toujours valorisés comme il le faudrait par manque de moyens,
- L'hébergement pas toujours satisfaisant bien qu'il y est des avancées (hôtel le Best western par exemple),
- La diffusion des spectacles peut-être manque-t-il des salles.

➤ Il a été décidé de faire la synthèse de tout cela en créant **La Maison du Patrimoine du Conflent** dont le projet est d'implanter l'Office de tourisme Intercommunal (OIT) version moderne, le futur CIAT Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine, le Pays d'Art et d'Histoire (PAH) et un espace Pablo Casals.

Aujourd'hui : l'espace dans la maison Félip est bien défini, le projet proposé a un fil conducteur : Pablo Casals qui nous guide à travers la maison à la rencontre du PAH, du CIAT, de l'OIT ; des salles d'activités, un théâtre de verdure est prévu.

Des thématiques muséographiques identifiant notre patrimoine seront présentes : nos paysages, la géologie, l'agriculture, le thermalisme, l'eau, les ressources minières, les villages fortifiés, l'art roman et baroque de nos églises...

Mais aussi les frontières, la langue, la musique, la littérature catalane, l'art roman, le baroque.

Monsieur PENDARIES présente le Schéma de Développement Culturel dans le détail et la future Maison du Patrimoine qu'il commente. Il est à noter que la Maison Félip est une bâtisse située sur la place de Prades face à l'église ; cette maison appartient à la ville de Prades qui la rétrocédera à la CCCC si le projet se réalise.

Ce schéma peut être consulté sur le site intranet de la CCCC.

Il précise que le Pays d'Art et d'Histoire (PAH) sera un élément majeur du dispositif avec le CIAT.

Ce label nous l'avions déjà, mais sur un périmètre qui ne correspondait pas aux communes de l'actuelle CC.

Donc le premier travail a été de le reprendre avec les 45 communes pour ne pas perdre cet agrément difficile à obtenir par la DRAC.

Un animateur compétent dans le domaine du patrimoine devra être recruté ; le choix se fera par la DRAC, et il y aura un cofinancement DRAC/ REGION durant 3 ans. Le PAH sera un soutien d'ingénierie aux communes pour la mise en valeur de leur patrimoine : restauration, démarches auprès des institutions.

Les remarques sont les suivantes :

Le festival Pablo Casals est en perte de vitesse, toute fois il conserve sa renommée internationale ; un nouveau directeur artistique Pierre BLEUSE, violoniste et chef d'orchestre, vient d'être nommé, son intention est d'ouvrir ce festival a un plus grand nombre et de programmer des personnalités médiatiques connues du monde de la musique.

Les Cinés rencontres sont très bien organisées, se pose le problème de la taille de la salle, car les projections se passent au cinéma Le Lido qui a peu de place, et donc rapidement occupées par les cinéphiles chevronnés ; l'ouverture au grand public reste donc difficile.

A la date d'aujourd'hui la maison Félip (future maison des patrimoines) voit son espace défini en tenant compte de tous les objectifs définis préalablement.

Ce lieu doit servir à faire connaître nos patrimoines auprès des habitants, afin de protéger ce que nous ont laissé les générations anciennes et pour le transmettre en bon état aux futures générations.

L'office de tourisme intercommunal modernisé (OTI) trouvera sa place pour présenter des offres de tourisme destinés à attirer des visiteurs à la découverte de notre patrimoine.

La maison du patrimoine représente un investissement estimé à : 5 620 000€ HT.

Les financeurs rencontrés : ETAT, Région, FEDER... au cours du COPIL du 5 octobre, ont accueilli très favorablement ce projet.

Les travaux ne pourront pas commencer avant 2022.

Cette présentation a suscité de nombreuses et intéressantes questions et propositions de nos collègues élus.

Tout d'abord sur le festival Pablo Casals : si certains concerts étaient en extérieur ils attireraient plus de jeunes qui peut-être se déplaceraient plus facilement plutôt que d'aller à St Michel de Cuxa qui reste un lieu plus fermé et plus sobre.

Faire connaître le patrimoine aux jeunes, disent plusieurs élus : avoir des actions dans ce sens.

La notion de propriété collective est exprimée.

Une élue fait remarquer la disparition des bibliobus qui passaient dans nos communes.

Favoriser des associations en charge du patrimoine dans chaque commune quand c'est possible : c'est les associations qui peuvent faire progresser les choses (exemples des Mémoires de la Mine à Escaro, La Cellere à Marquixanes, Baillestavy).

3-) Les liens transfrontaliers :

Une sous-commission chargée des liens transfrontaliers composée de 7 élus s'est constituée afin de développer nos liens culturels de part et d'autres de la frontière.

Nous souhaitons créer des événements, des rencontres qui concrétiseront ses liens.

La rencontre des responsables du musée Pablo Casals del Vendrell sera un premier objectif.

Si un élu ou une élue est particulièrement intéressé(e), il peut encore se joindre à ce groupe composé d'élus de Campome, Catllar, Eus, Finestret, Marquixanes et Sahorre.

La réunion s'est achevée à 20h 30.

Le 7 octobre 2020.

La Présidente de la Commission Culture,

Anne Marie CANAL.